

## Conditions de l'action

« jusqu'à 120 euros remboursés »

**Bridgestone – Action de remboursement sur les pneus été et all-season à partir de 17 pouces  
Pays-Bas, Belgique et Luxembourg**

### Article 1 – Conditions de l'action – Champ d'application

- Les présentes conditions générales (les « **Conditions de l'action** ») s'appliquent à l'« Action de remboursement sur les pneus été et all-season à partir de 17 pouces » (l'« **Action** ») qui est organisée par Bridgestone Europe NV/SA, filiale des Pays-Bas, CdC n° 66469767 et Bridgestone Europe NV/SA, division commerciale Belgique et Luxembourg, RPM Bruxelles - 0441.192.820 (ci-après désignés comme l'« **Organisateur** »).
- L'Action a lieu du **05-04-2022 au 30-04-2022 à 23h59** (heure d'Europe centrale) (la « **Période** »).
- Les présentes Conditions de l'action s'appliquent dans les pays européens suivants : Pays-Bas, Belgique et Luxembourg (le « **Territoire** »), où le présent document est proposé par l'Organisateur, à l'exclusion de toute autre condition, pour autant que ce soit autorisé par la loi et la réglementation applicables.
- En participant à cette Action, le Client (défini plus loin) est supposé avoir pris connaissance de l'applicabilité des présentes Conditions de l'action et de les accepter.
- Les présentes Conditions de l'action peuvent également être consultées sur le site Internet [www.promotion.bridgestone-emia.com](http://www.promotion.bridgestone-emia.com), tout comme la Politique de confidentialité et la Politique relative aux cookies.

### Article 2 – L'Action

- L'Action consiste en un remboursement partiel du montant payé lors de l'achat simultané (repris sur une seule facture), montage compris, aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg, de **deux (2) ou quatre (4) pneus été ou all-season Bridgestone pour véhicules particuliers, 4x4/SUV ou camionnettes, de 17 pouces ou plus** (ci-après désignés les « **Pneus** ») auprès du **même point de vente aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg** entre le **05-04-2022 et le 30-04-2022 (inclus)**. L'Action n'est pas valable sur les ensembles combinant une jante et un pneu.
- En outre, de beaux prix pourront être remportés au moyen d'une question subsidiaire : (9 x tablette Samsung S6 Lite d'une valeur de 329€ par tablette Samsung S6 Lite, 1 x TV Panasonic 55" Ultra HD Smart TV avec Wi-Fi d'une valeur de 999€ par TV Panasonic 55" Ultra HD Smart TV). L'Organisateur décline toute responsabilité pour ces produits. En cas de problème avec les produits, les Clients concernés doivent prendre contact avec le fabricant.
- Le montant maximal qui sera remboursé sur le compte en banque du Client dépend de la taille en pouces et du nombre de pneus achetés :
  - 17" : 2 pneus = 30 €, 4 pneus = 60 €
  - 18" et 19" : 2 pneus = 50 €, 4 pneus = 100 €
  - 20" et plus : 2 pneus = 60 €, 4 pneus = 120 €

- Cette Action est limitée à : 1 demande par voiture et 2 demandes par ménage (même nom et/ou adresse et même numéro IBAN/BIC, maximum 4 pneus par demande) si le Client est un particulier, et jusqu'à 10 demandes par siège social si le Client est une micro-entreprise (même nom et/ou adresse et même numéro IBAN/BIC, maximum 4 pneus par demande).
- Cette Action ne peut pas être combinée avec d'autres actions en cours en lien avec des pneus Bridgestone.

### **Article 3 – Personnes éligibles à l'Action**

- Cette Action est ouverte aux **particuliers** et aux **micro-entreprises<sup>1</sup> avec un parc de véhicules de maximum 10 véhicules et un domicile / siège social aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg** (ci-après dénommé le « **Client** »).

### **Article 4 – Participation à l'Action**

- Pour pouvoir participer, le Client doit avoir accès à un ordinateur, smartphone ou autre appareil avec une connexion Internet. Aucun frais de participation n'est facturé au Client par l'Organisateur. L'Organisateur ne paie au Client aucun dédommagement pour l'accès à Internet ou la communication.
- Pour participer valablement à l'Action et pouvoir réclamer un remboursement, le Client doit entreprendre les démarches suivantes au cours de la Période :

#### **A. Achetez des pneus**

- Achetez, entre le 05-04-2022 et le 30-04-2022 au plus tard simultanément deux (2) ou quatre (4) pneus été ou all-season Bridgestone, pour véhicules particuliers, 4x4/SUV ou camionnettes, de 17 pouces ou plus (montage compris, auprès du même point de vente).

#### **B. Enregistrez-vous**

- Rendez-vous au plus tard le 15-05-2022 (minuit) sur le site Internet [www.promotion.bridgestone-emia.com](http://www.promotion.bridgestone-emia.com);
- Complétez toutes les données demandées (nom, prénom, code postal, pays, adresse e-mail et numéro de compte en banque (IBAN/BIC)) ;
- Téléchargez avant le 15-05-2022 à minuit une photo ou une version numérique de la facture d'achat originale des pneus, où sont mentionnés la date d'achat, l'immatriculation du véhicule sur lequel les pneus ont été montés, la description des pneus achetés (marque,

---

<sup>1</sup> Est considérée comme une « micro-entreprise » pour la présente Action une société dotée de la personnalité juridique qui, à la date de clôture du dernier exercice comptable, ne dépasse pas l'un des critères suivants :

- moyenne annuelle de 10 collaborateurs ;
- chiffre d'affaires annuel de maximum 700 000 € ;
- bilan total de maximum 350 000 €.

type et dimensions), le nombre de pneus achetés (2 ou 4), le montage et l'équilibrage et le nom de société du point de vente ;

- Veuillez répondre à la question subsidiaire suivante pour avoir une chance de gagner une tablette Samsung S6 Lite d'une valeur de 329 € par Samsung Tablet S6 Lite ou un téléviseur Panasonic TV 55 Ultra HD Smart TV avec Wifi d'une valeur de 999 € :  
*Combien de demandes de cashback aurons-nous reçues le 15 mai 2022 à minuit ?*

Les gagnants seront les participants dont la réponse à la question subsidiaire est la plus proche de la bonne réponse.

En cas d'égalité, les gagnants seront ceux qui se sont le plus approchés de la réponse correcte à la question subsidiaire. En cas d'ex aequo, les participants dont les réponses sont enregistrées en premier gagneront.

- Vous recevrez un e-mail pour confirmer votre participation.

### **C. Recevez votre remboursement**

- Vous recevez le montant remboursé sur votre compte après maximum 6 à 8 semaines, à condition que votre participation soit conforme aux présentes Conditions de l'action.
- Toute inscription incomplète, incorrecte, illisible, non enregistrée via le site Internet [www.promotion.bridgestone-emia.com](http://www.promotion.bridgestone-emia.com) ou reçue après le 15-05-2022 est exclue de la participation.
- Seules les inscriptions enregistrées en ligne entrent en compte pour la participation. L'Organisateur se réserve le droit, pour chaque demande de participation à l'Action, de la refuser si elle a été reçue par la poste ou si elle suscite des soupçons de fraude et/ou de falsification de la facture pour l'achat et le montage des pneus ou si d'autres irrégularités sont constatées en rapport avec la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute autre personne mandatée par lui pour ce faire, se réserve le droit d'exiger l'exemplaire original de la facture et le certificat d'immatriculation du véhicule sur lequel les Pneus ont été montés. Si la fraude est prouvée, l'Organisateur est en droit de refuser la demande de remboursement au Client.
- Enfin, il faut noter que l'Organisateur ne peut être tenu responsable pour tout problème lié à Internet ni de tout dommage matériel ou immatériel causé aux internautes, aux équipements informatiques, aux téléphones et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de l'Action.
- Toute demande illisible, incomplète, inexacte ou visiblement frauduleuse, envoyée après l'expiration de la Période ou ne remplissant pas les conditions ci-dessus sera considérée comme non conforme et ne donnera pas droit au remboursement.
- Moyen et délai de remboursement : si la demande est conforme, le Client reçoit le montant à rembourser exclusivement par le biais d'un virement bancaire, 6 à 8 semaines maximum après la réception de toutes les données nécessaires. Toute autre forme de remboursement est exclue.
- Questions / réclamations : toute réclamation doit être introduite auprès de Bridgestone au plus tard le 30-06-2022 à minuit (heure locale de Bruxelles) par e-mail à l'adresse suivante - [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) en précisant le numéro de l'offre (3118) dans l'objet de votre mail. Après cette date, cette action de promotion est définitivement terminée.

## Article 5 – Protection des données à caractère personnel

- En participant à l'Action, les Clients fournissent à l'Organisateur des données à caractère personnel qui seront traitées par l'Organisateur, en tant que responsable du traitement, conformément à la législation applicable, et notamment le Règlement général de protection des données (Règlement 2016/679). Le responsable du traitement peut être contacté au moyen d'un courrier envoyé à Bridgestone Europe NV/SA, Kleine Kloosterstraat 10, 1932 Zaventem, Belgique, avec la mention « Action remboursement Benelux ».
- Les données à caractère personnel des Clients seront traitées sur la base de l'intérêt légitime de l'Organisateur, avec comme objectif l'organisation, la gestion et la mise en œuvre de l'Action, y compris le transfert du montant remboursé aux Clients. L'intérêt légitime est de stimuler la vente de pneus pour automobiles en offrant une réduction et d'autres incitants, activité dont l'administration exige le traitement de certaines données à caractère personnel. Les données à caractère personnel des Clients sont indispensables à l'Organisateur pour qu'il puisse respecter les obligations qui découlent des présentes Conditions de l'Action. Si les Clients donnent leur accord, leurs données à caractère personnel sont également utilisées pour du marketing direct et/ou pour l'envoi de lettres d'information ou publications similaires. Si le Client a autorisé le marketing direct et la communication de publications, ses données à caractère personnel ne sont plus traitées à cette fin après une période de maximum 3 ans, sauf si le Client et/ou la personne de contact a autorisé la poursuite du traitement.
- Les données à caractère personnel sont partagées avec le sous-traitant Take-Off, qui les traite au nom de l'Organisateur.
- Les données collectées, par l'Organisateur ou son/ses partenaire(s), afin de gérer cette action de promotion, sont uniquement conservées pendant la période nécessaire pour mener à bonne fin l'Action, et elles seront détruites dès que c'est légalement possible (7 ans après la fin de l'Action). Les données à caractère personnel peuvent être conservées plus longtemps que les délais mentionnés plus haut si des circonstances spécifiques l'exigent (par ex. s'il y a un litige entre un Client et l'Organisateur).
- Le Client comprend et accepte que l'Organisateur est légalement obligé de conserver pendant un délai de 7 ans les données de personnes ou entités auxquelles il verse des sommes d'argent.
- Le Client a le droit d'accéder à ses données à caractère personnel, de les faire transférer, supprimer et rectifier, ainsi que le droit de s'opposer au traitement des données à caractère personnel ou de le limiter. Le Client qui a donné son autorisation pour le traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct et pour la réception de lettres d'information peut à tout moment révoquer cette autorisation, sans que cela porte préjudice au traitement avant la révocation. Le Client peut exercer ces droits en envoyant un courrier à Bridgestone Europe NV/SA, ou en envoyant une demande via <https://privacy.bridgestone.eu/?language=FR>.
- En cas de violation présumée des lois applicables en matière de protection de la vie privée, le Client peut déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données du pays dans lequel il réside ou dans lequel la violation présumée s'est produite.

- Les données à caractère personnel sont nécessaires pour la participation à l'Action. Si vous utilisez toutefois votre droit à l'effacement de vos données à caractère personnel avant l'expiration de la Période, cela veut également dire que vous renoncez à votre participation à l'Action.

## **Article 6 – Dispositions finales**

- Les présentes Conditions de l'action sont présentées dans les langues suivantes, qui peuvent être consultées sous les liens suivants :

*Français - Néerlandais*

- Toute modification ou adaptation des Conditions de l'action, ainsi que la suspension, la modification ou l'adaptation de l'Action, seront annoncées via le site [www.promotion.bridgestone-emia.com](http://www.promotion.bridgestone-emia.com).
- La nullité d'une clause ou d'une partie d'une clause des présentes Conditions de l'action n'influencera en aucune manière la validité du reste de la clause ou du reste des dispositions et clauses.
- La validité, la formulation juridique et l'exécution des présentes Conditions de l'action sont régies par le droit belge et sont soumises à la compétence des tribunaux belges.

-----